

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

## Marché de prestation

La CAFAT (Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie) est un organisme privé chargé d'une mission de service public : assurer la gestion de la protection sociale des Calédoniens.

Son organisation et son fonctionnement sont déterminés par la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11.01.02 et la délibération modifiée n° 280 du 19.12.2001 relatives à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

La CAFAT informe du lancement d'un appel d'offres pour une prestation de service décrite ci-après.

### 1. Identification du maître d'ouvrage

CAFAT

BP L5

4, rue du Général-Mangin

98849 Nouméa cedex

Nouvelle-Calédonie.

### 2. Mode de passation

Marché privé. L'attention des soumissionnaires est attirée sur l'incompatibilité prévue à l'article Lp. 107 de la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11/01/2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

L'appel d'offres est passé en Nouvelle-Calédonie.

### 3. Objet du marché

Marché de conception-développement en informatique, mono-attributaire à bons de commande (Réf. DSI-2019-046).

Ce marché vise à permettre à la CAFAT de mener à bien le maintien en condition opérationnelle de ses applications informatiques ainsi que ses projets informatiques conduits dans le cadre de l'amélioration du recouvrement des cotisations et de la modernisation du service rendu aux assurés.

### 4. Retrait du dossier

Le maître d'ouvrage informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé et n'est pas disponible en version papier.

Il sera transmis gratuitement, après demande écrite formulée uniquement par messagerie électronique et adressée à : [dsi\\_achats@cafat.nc](mailto:dsi_achats@cafat.nc)

Le dossier sera ensuite envoyé dans un délai maximal de 48 heures ouvrées par messagerie électronique à l'adresse électronique par laquelle la demande aura été adressée.

### 5. Critères de sélection des offres

Les offres seront jugées suivant les critères indiqués à l'article 9 du règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO).

### 6. Remise des offres

Les offres sous double enveloppe cachetée peuvent être :

- Remises contre récépissé à la CAFAT au 4 rue du Général-Mangin, Nouméa, 5<sup>ème</sup> étage, Bureau n° 510 (réception assurée avant midi tous les jours) ;

- Envoyées par la poste à l'adresse suivante : « CAFAT, direction générale Bureau n° 510, 4 rue du Général-Mangin, BP L5, 98849 Nouméa cedex ».

La date limite de remise des offres est fixée au lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 11h (heure de Nouvelle-Calédonie).

### 7. Autres renseignements

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO) joint au dossier de consultation.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.